



Parents etrangers;visa non renouvelable, accoucher seule en fran

Par **alous**, le **28/06/2018** à **23:00**

Bonjour,

Je vous écrit car je ne sais pas à qui demander.

Cela fait 3 mois que je suis en France en tant qu'étudiante et mon séjour (long séjour temporaire sans mention étudiant et sans papier OFII) se termine le 20 septembre 2018, mon accouchement est prévu fin août ou début septembre. Mon mari et mon fils sont chez eux à l'étranger, on a prévu qu'ils viennent pour assister à l'accouchement mais le visa a été refusé (ce que je trouve une décision sévère). Du coup, je resterai seule pour l'accouchement et tout ce qui suit.

Je veux savoir qu'elles sont les démarches à faire pour le nouveau né et si je pourrai m'occuper toute seule ? quel séjour aura t-il ? et combien de temps ça prend ? est ce que je pourrai faire tout avant la fin de mon séjour ? il y aura le nom du père sur l'acte de naissance du nouveau né s'il n'est pas présent ?

Je précise aussi que moi et le père on est de nationalité différentes et non français, et les enfants ne peuvent pas avoir ma nationalité donc je ne pourrai pas m'adresser à l'ambassade de mon pays pour lui faire un passeport plus vite.

Merci d'avance pour toute sorte d'information qui pourrai être utile.

Par **Tisuisse**, le **29/06/2018** à **18:28**

Bonjour,

Je ne vois qu'une seule solution, accoucher dans votre pays ou dans le pays de votre mari.

Bonne chance à vous et à votre futur bébé.